

RENTREE 2025

S'engager pour l'école, s'unir pour ses droits

Le 25/08/2025

L'ÉDITO Enseigner est un métier passionnant. S'engager dans le service public d'éducation est un choix fort. La Fonction publique est menacée par la politique néolibérale du Président Macron et par la montée grandissante de l'extrême droite, la défendre est une priorité absolue. Cette nouvelle rentrée scolaire, sous le joug de notre septième ministre et d'un gouvernement toujours plus inquiétant, confirme la continuité d'une politique éducative centrée sur l'autorité, les savoirs fondamentaux et la transformation majeure de la formation initiale et continue des enseignant·es.

L'entrée dans le métier est depuis quelques années particulièrement difficile. Les ministres et réformes successives ont contribué à affaiblir la formation initiale, mettant en difficulté les nouveaux·elles enseignant·es et provoquant une crise de l'attractivité de nos métiers.

Pour faire advenir nos revendications pour une École qui permette la réussite de toutes et tous, et pour construire une société plus juste, féministe, écologique et solidaire, il est urgent d'intensifier le rapport de force, **en vous engageant dans les diverses actions de mobilisation et en vous syndiquant**. Vous trouverez toutes les informations nécessaires pour militer (p.3) et pour vous syndiquer (p.4) dans ce journal.

La FSU-SNUipp Paris vous accompagne tout au long de l'année pour répondre à vos questions et vous apporter aide et conseils dans vos démarches. Qu'il s'agisse du concours, du stage, de la titularisation, du mouvement, de l'obtention du master ou des diverses perspectives de carrière, n'hésitez pas à nous contacter.

En attendant de vous rencontrer, nous vous souhaitons une bonne rentrée !

Marie Laferrière

SOMMAIRE

- p.2 Le syndicat : à quoi ça sert ?
- p.3 Élections au Conseil de l'INSPE
S'abonner aux lettres d'info
Perspectives de mobilisations pour l'année à venir
- p.4 Bulletin de syndicalisation

NOUS CONTACTER



snu75@snuipp.fr



01 44 62 70 01



<https://75.snuipp.fr>
<https://neo.snuipp.fr>



FSU-SNUipp Paris avec les PES & néo
FSU-SNUipp Paris



@fsusnuipp75



fsusnuipp75



Permanences sur les sites des INSPE
Molitor et Batignolles

À VOS AGENDAS



RIS de rentrée (réunion d'information syndicale) pour tout savoir sur l'année 2025/2026 et discuter métier.

16h, Bourse du Travail, 3 rue du Château d'Eau, 75003



Stage spécial néo collègues (M2, PES, T1)
9h-16h30, Bourse du Travail

Inscrivez-vous par mail à snu75@snuipp.fr. Les RIS et stages sont un droit, utilisons-les ! C'est l'occasion de nous informer, discuter et débattre sur l'avenir du métier pour trouver des solutions ensemble.

LA FSU-SNUIPP À VOS CÔTÉS : QUEL EST NOTRE RÔLE ?

Syndicat National Unitaire des instituteur·ices, professeur·es des écoles et PEGC, le SNUipp appartient à la FSU, Fédération Syndicale Unitaire, qui regroupe 22 syndicats de la Fonction publique. Depuis de nombreuses années, **la FSU-SNUipp est le syndicat majoritaire** dans les instances au niveau national, académique (Paris) et au Conseil de l'INSPE. Cette position de force est acquise grâce au travail des militant·es et à l'engagement des collègues qui nous renouvellent leur confiance à chaque élection professionnelle (rdv en décembre 2026) et élection à l'INSPE (rdv en novembre 2025).

Nous pouvons ainsi défendre les intérêts des futur·es enseignant·es, porter nos propositions et influencer sur les décisions académiques et ministérielles. **C'est le rapport de force collectif qui fait changer les choses !** Se syndiquer, voter aux élections professionnelles, se mobiliser et s'engager dans les mouvements de lutte permettent de faire avancer les revendications des étudiant·es, stagiaires et titulaires. Luttons pour une École qui fasse réussir tous·tes les élèves, offre de bonnes conditions de travail aux personnels et garantisse l'émancipation de tous·tes, et pour construire une société plus juste, plus écologique et féministe ! Aujourd'hui plus que jamais, cet engagement est indispensable.

Proposer une réflexion sur le métier, l'École et la société

**Être l'interlocuteur de l'Administration
Défendre les collègues**

S'informer

Journal syndical, RIS (réunions d'information syndicale), webinaires, lettre d'info électronique...

Se former

Journées de stage syndical et pédagogique spécial PES & néo-titulaires.
Vous avez droit à 12 journées par an, sur temps scolaire et remplacées !

S'engager

Participer au Conseil syndical (réfléchir et débattre entre syndiqué·es sur le métier, l'école et la société) et aux mobilisations (grèves, AG, pétitions...).

FSU-SNUipp



Niveau de l'INSPE

- Représenter les étudiant·es et stagiaires au Conseil de l'INSPE.
- Siéger dans des instances comme le COSP (Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique).
- Rencontrer la direction de l'INSPE pour porter votre voix et vous informer au mieux.
- Aider étudiant·es et stagiaires pour leur titularisation (visites tuteur·ices, problèmes dans l'école) et les différentes opérations administratives (reclassement, mouvement, temps partiel, disponibilité, changement de département, etc.).

Niveau national

- Intervenir régulièrement auprès du Ministère et peser dans le débat public sur les questions d'École.
- Revendiquer le recrutement des collègues sur liste complémentaire et s'opposer à un recrutement sous contrat, qui empêche de bénéficier du statut de fonctionnaire.
- Porter des propositions concrètes pour améliorer la formation initiale et alerter sur les propositions dangereuses de la dernière réforme.

Niveau académique

- Intervenir lors des réunions avec le Rectorat de Paris sur les problématiques du métier et de la formation.
- Accompagner les collègues.
- Informer et mobiliser les personnels pour obtenir de vraies avancées.

CONSEIL DE L'INSPE : PRÉSENTEZ-VOUS SUR NOTRE LISTE FSU POUR REPRÉSENTER LES ÉTUDIANT·ES ET STAGIAIRES DE L'INSPE



Les candidat·es : c'est vous !

Comme dans toute université, des élections des représentant·es des étudiant·es ont lieu à l'INSPE en novembre. À chaque élection, la FSU propose une liste de 4 titulaires et 4 suppléant·es pour siéger au Conseil de l'INSPE, en privilégiant la diversité des profils : M1, M2, stagiaires, alternant·es, dans les 1^{er} et 2nd degrés, afin de représenter au mieux l'ensemble des usager·es de l'INSPE.

Le Conseil de l'INSPE, c'est quoi ?

C'est l'instance qui permet aux élu·es étudiant·es et stagiaires de faire remonter les dysfonctionnements et leurs revendications pour une formation initiale de qualité. Il y a trois Conseils de l'INSPE dans l'année. La présence de tous·tes les élu·es n'est pas obligatoire mais c'est une belle expérience militante à vivre et une manière efficace de faire entendre la voix des usager·es de l'INSPE. Si vous êtes intéressé·e, n'hésitez pas à revenir vers nous par mail à snu75@snuipp.fr ou lors de nos permanences à l'INSPE.

S'ABONNER AUX LETTRES D'INFO

Je suis en M1

<https://l.ead.me/beAPkw>



Je suis en M2 SOPA ou alternance

<https://l.ead.me/beAPII>



Je suis PES

<https://l.ead.me/beAPmW>



DÉFENDRE TOUJOURS L'ÉCOLE PUBLIQUE ET SES PERSONNELS POUR BÂTIR UN MONDE JUSTE, SOLIDAIRE, ÉCOLOGIQUE ET FÉMINISTE



Salaire, remplacement, effectifs, inclusion

Le métier est en crise et la FSU-SNUipp revendique un plan d'urgence pour l'éducation : 300€ nets tout de suite pour tous·tes sans contrepartie, un nombre de remplaçant·es à hauteur des besoins, des effectifs réduits dans toutes les classes et de réels moyens pour l'inclusion des élèves en situation de handicap, pour les élèves à besoins particuliers ou au comportement hautement perturbateur.

Pour une formation initiale de qualité

La réforme Blanquer de la formation initiale (rentrée 2021) n'a fait qu'aggraver la perte de qualité de la formation des enseignant·es, aussi bien pour les étudiant·es que pour les formateur·ices. C'était sans compter le manque d'attractivité et le nombre de postes non pourvus depuis ! Il ne suffit pas d'être en classe pour être bien formé·e. La FSU-SNUipp porte un projet fort de sens sur la formation et s'inquiète de la

nouvelle réforme mise en place à la rentrée 2025 avec la mainmise du Ministère sur les contenus de formation et appliquée sans concertation avec les syndicats.

Retraite : abrogation de la réforme

L'intersyndicale unie a permis une mobilisation historique contre la réforme des retraites en 2023. La FSU continue de revendiquer l'abrogation de la réforme des retraites et le départ à 60 ans.

Pour une Sécurité Sociale à 100%

Le projet libéral de Macron a pour ambition de renforcer les complémentaires santé privées dans la Fonction publique. À partir d'avril 2026, les enseignant·es devront obligatoirement adhérer à la MGEN. La FSU revendique une prise en charge des soins prescrits à 100% par la Sécurité Sociale et s'oppose à la marchandisation de notre santé !

Syndicat : le réflexe pour vous accompagner

Passation du CRPE, validation du master, mémoire, responsabilité d'une première classe, travail en binôme, formation à l'INSPE, suivi des tuteur·ices et titularisation sont autant de charge de travail et de source d'inquiétudes légitimes. Notre syndicat vous apporte le soutien et l'aide dont vous avez besoin pour traverser l'année dense qui vous attend. Comme chaque année, la FSU-SNUipp a dû intervenir dès le mois de juin concernant les affectations des PES. Le mépris de l'Académie est sans fin et en dit long sur la considération des collègues en début de carrière !

Ensemble, soyons donc vigilant·es, informé·es et mobilisé·es cette année pour promouvoir et défendre une école et une société plus justes !

11 rue de Tourtille,
75020 Paris
01 44 62 70 01
snu75@snuipp.fr

snu75@snuipp.fr

INFOS PERSONALI

NFOS
PRO

NFOS
PRO



MODE DE RÈGLEMENT

☐ Je paye avec 1 ou chèques à l'ordre du
SNUipp Paris.

☒ Je choisis le prélèvement automatique : remplir le mandat de prélèvement ci-dessous et **joindre un RIB.**

novembre décembre janvier février
mars avril mai juin juillet août

TACITE RECONDUCTION

Cochez la case si vous souhaitez que votre adhésion soit reconduite automatiquement.

Date :

Signature :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la FSU-SNUipp Paris à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la FSU-SNUipp Paris. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Signature :

Fait le / / à

Crédit Mutuel Enseignant
69 boulevard Saint Germain
75005 Paris
IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA
FR50ZZZ629416